COMPTE-RENDU DE CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 3 juin 2019

L'an deux mille dix-neuf, le trois juin, à vingt heures, le Conseil Municipal de la commune, régulièrement convoqué s'est réuni, en session ordinaire, au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de M. Daniel MARCHAND, Maire.

<u>Présents :</u> Daniel MARCHAND, Odile DURET, Marc BERNARDET, Catherine PROVOST, Christian PICARD, Martine DEJOUX, Yolande VANIEMBOURG, Sébastien GAUCHARD, Grégory DUDON, Marie-Madeleine TALON, Daniel GRANGER, Éric DIFFER.

<u>Absents excusés</u>: Philippe BIRON (a donné pouvoir à Marc BERNARDET), Françoise PROVOST (a donné pouvoir à Catherine PROVOST), Magali GUENZI PACARD (a donné pouvoir à Martine DEJOUX).

Secrétaire de Séance : Odile DURET

Nombre de membres affectés au conseil municipal :	15	
En exercice :	15	

Date de la convocation : 28/05/2019

Date de l'affichage : 06/06/2019

CR DE LA REUNION DU 16 MAI 2019

Le compte rendu de la réunion du 16 mai 2019 est adopté à l'unanimité.

2019/00563: Assistance à maîtrise d'ouvrage - voirie 2019

Après en avoir délibéré, le conseil, municipal, à l'unanimité,

VALIDE le principe de faire appel à un prestataire pour la maîtrise d'œuvre des travaux de voirie 2019,

AUTORISE Monsieur le Maire à contracter avec l'ATDA,

DONNE pouvoir à Monsieur le Maire pour signer la convention fixant la rémunération de l'ATDA à 4.5% du montant hors taxes des travaux.

2019/00564 : dénomination des voies de la commune

Après en avoir délibéré, le conseil, municipal, à l'unanimité des membres présents,

VALIDE le principe général de dénomination et numérotation des voies de la commune,

VALIDE les noms attribués à l'ensemble des voies communales dont la liste est annexée à la présente délibération,

AUTORISE Monsieur le Maire à signer toutes les pièces nécessaires à l'exécution de la présente délibération.

2019/00565 : désignation du coordonnateur communal du recensement de la

Après en avoir délibéré, le conseil, municipal, à l'unanimité des membres présents,

DECIDE de nommer Madame Odile DURET comme coordonnateur communal afin de mener l'enquête de recensement de la population de la commune de Thiel sur Acolin pour l'année 2020,

AUTORISE Monsieur le Maire à démarrer le processus de recrutement des agents recenseurs,

AUTORISE Monsieur le Maire à signer toutes les pièces nécessaires à l'exécution de la présente délibération.

Arrivée de Mr Gauchard à 20h03

2019/00566: Attribution du marché du City Stade

À l'unanimité avec une abstention, le conseil municipal,

ACCEPTE le devis présenté et le paiement de l'entreprise SARL GTR pour un montant total de :

23 446.00 € HT

28 135.20 € TTC

<u>2019/00567 : DM n°3 – Rénovation du terrain de tennis et aménagement des abords</u>

Le conseil municipal, à l'unanimité avec une abstention,

INDIQUE procéder à la décision modificative n°3 du budget principal reproduite ci-après.

INVESTISSEMENT:

Dépenses		Recettes	
Article (Chap.) Opération	Montant	Article (Chap.) Opération	Montant
2315 (23) – 248 : Rénovation du tennis et aménagement des abords	30 000 €	021 (021) : Virement de la section de fonctionnement	30 000 €
	30 000 €		30 000 €

FONCTIONNEMENT:

Dépenses		Recettes	
Article (Chap.) Opération	Montant	Article (Chap.) Opération	Montant
60633 (011) : Fournitures de voirie	-10 000 €		
615231 (011) : Voirie	-20 000 €		
023 (023) : Virement à la section d'investissement	30 000 €		
	0€		

Total Dépenses	30 000 €	Total Recettes :	30 000 €

2019/00568 : Rénovation du terrain de tennis et aménagement des abords

À l'unanimité avec une abstention, le conseil municipal,

ACCEPTE le devis présenté et le paiement de l'entreprise TASCON Philippe pour un montant total de :

12 725.00 € HT

15 270.00 € TTC

ACCEPTE le devis présenté et le paiement de l'entreprise SARL DEJOUX pour un montant total de :

9 301.25 € HT

11 167.50 € TTC

Questions diverses:

- Lancement du marché de maîtrise d'œuvre pour le projet de halle avec restaurant ; ouverture des plis prévue le 28 juin à 14h00. Attribution le 9 juillet 2019 environ.
- Demande du centre social de Chevagnes de soutenir sa demande auprès de Moulins Communauté pour la mise en place d'une cellule de type « maison des services au public ».
- Monsieur le Maire informe que des renseignements ont été pris pour le recrutement d'un contrat sous forme de « parcours emploi compétences ».
- Monsieur le Maire évoque la possibilité de mettre en vente une partie des terrains dits « Lamouche ».
- Monsieur Dudon évoque l'état des douches et des vestiaires du foot ainsi que le problème de VMC.

Pour affichage, Le 6 juin 2019